



Eure.K
www.eurek.eu

VALIDATION DES COMPÉTENCES CLÉS EUROPÉENNES

PROJET EUROPÉEN ERASMUS+ : 2015-1-KA202-015341

PARIS – 2 et 3 JUILLET 2018

LE PROJET EURE.K

André MOISAN (Coord.)

Portugal : Carmen Cavaco, Rosanna Barros

Italie : Chiara et Bruno Pacquola, Chiara Basin, Loredana Toderescu

Belgique : Odile Dupont

France : Hervé Breton, Sébastien Pesce, Marcel Plenchette, Clarisse Faria-Fortecoëf, Alice Anquetin

LE PROJET EURE.K



COMPÉTENCES CLÉS POUR L'ÉDUCATION
ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
Un Cadre de Référence Européen

Oui, mais comment ?

Conditions de mise-en-œuvre

LE PROJET EURE.K

Différences de

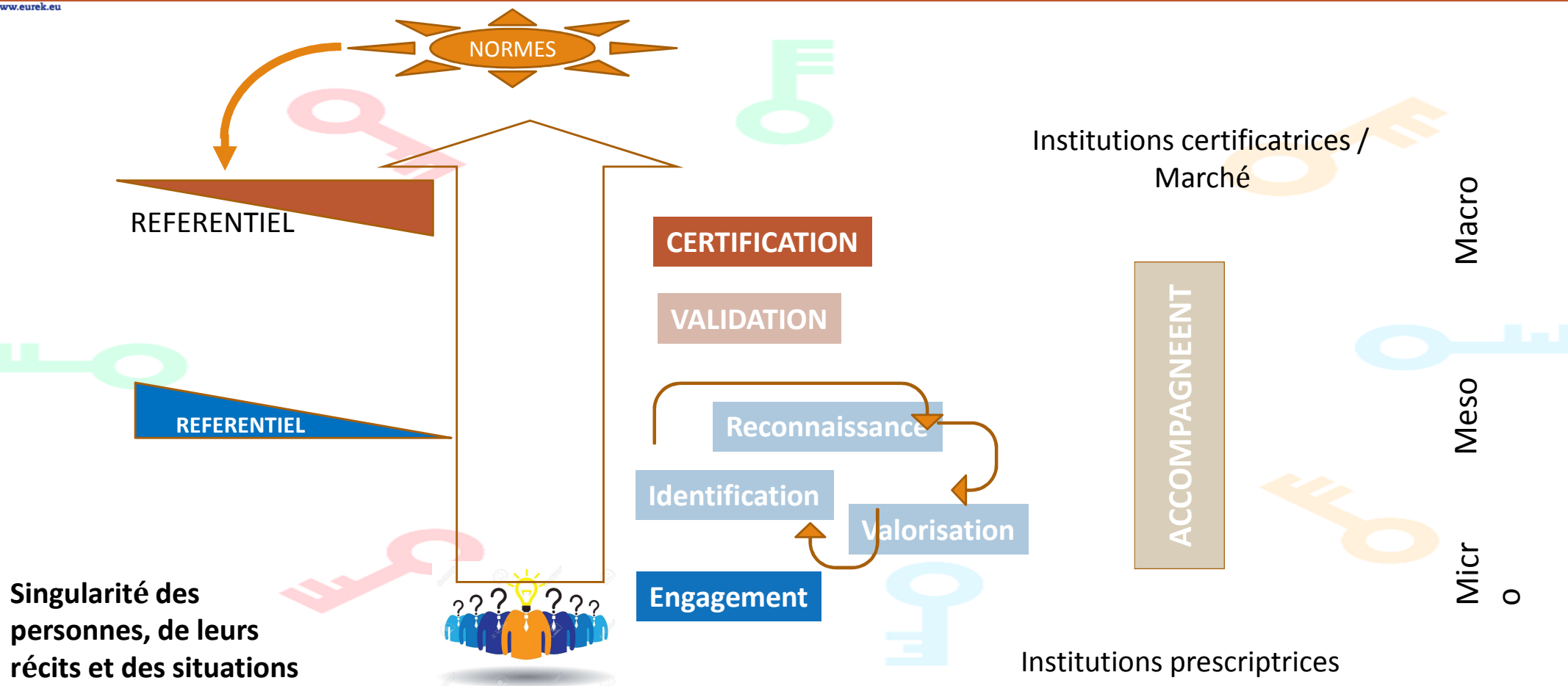
- Finalités et objectifs, publics,
- espaces sociaux de validation (entreprise et activité professionnelle, insertion sociale, organisme de formation)
- champs d'acquisition (travail, parcours de vie, formation, engagements civils et sociaux,...).

10 « Recherches-actions »

Grille d'analyse



Grille d'analyse



LE PROJET EURE.K

A collection of colorful keys (red, green, orange, blue) scattered around the central text.

MEMORANDUM

6 RECOMMANDATIONS

MEMORANDUM



Un dispositif de reconnaissance et de validation des compétences ne se décrète pas, il se co-construit

Le cadre de référence européen des compétences clés européennes n'est pas un "**prêt à porter**". Les dispositifs de reconnaissance et de validation des compétences sont des constructions "sur mesure". Ils nécessitent une ingénierie conjointe de conception et de mise-en-œuvre.

Les référentiels sont la traduction de valeurs et de normes

MEMORANDUM



La personne candidate est l'acteur premier et central de sa reconnaissance

La référence aux compétences, par la reconnaissance des acquis d'expérience, n'est pas qu'une seule modalité de qualification, parmi d'autres, des savoirs des personnes. Elle subvertit le mode même de construction de ces savoirs et, par là, impose le sujet apprenant comme l'acteur central.

De ceci découlent des considérations éthiques et pédagogiques.

MEMORANDUM




Les compétences s'évaluent. Elles ne se quantifient pas

Les compétences ne sont pas des "substances" qu'il serait possible d'objectiver de l'extérieur de la personne pour les soumettre à des instruments de mesure. Elles font l'objet d'une "évaluation" par l'attribution d'une valeur qui ressort d'un jugement : un jugement en valeurs.

D'où les enjeux de la professionnalisation des formateurs / évaluateurs et de la co-évaluation.

MEMORANDUM



Les dispositifs de reconnaissance et de validation des compétences sont des espaces d'apprentissage et non d'étalonnage

La reconnaissance est première et prévaut sur toute validation et certification.

Le dispositif doit d'abord être considéré comme un espace privilégié d'apprentissage.

Les référentiels apparaissent comme des ressources et non comme des étalons.

MEMORANDUM

**La reconnaissance et la validation des compétences ne s'industrialise pas.
Elle exige des professionnels de l'accompagnement et de l'évaluation.**



L'industrialisation vise à uniformiser par des standards, quels que soient les contextes et les situations. Elle est fondée sur l'hypothèse que les outils sont les garants de la qualité recherchée, et non les acteurs.

A l'encontre d'une ingénierie industrielle, une ingénierie professionnelle se construit par :

- la concertation des acteurs ;
- leur formation pour une activité centrée, non sur l'étalon, mais sur le candidat ;
- une démarche itérative de retours d'expérience ;
- la construction d'un corpus de savoirs professionnels par l'échange de pratiques.

MEMORANDUM



Les compétences culturelles et interculturelles sont indissociables des autres compétences clés.

Favoriser une lecture « ouverte » des compétences développées, conditionnée par la spécificité des situations interculturelles vécues par les sujets en formation

Adapter les modalités d'évaluation à la spécificité des compétences visées




LES PRODUCTIONS DU PROJET

**LES 10 RECHERCHES-
ACTIONS**

MEMORANDUM

DESRIPTIF

PRINCIPAUX
ENSEIGNEMENTS


ETAT DES LIEUX



SYNTHESE

E-BOOKS



E-BOOK



E-BOOK

Istituto Sturzo ROME



Valider et certifier les compétences-clés européennes

Eure.K  **Erasmus+**
FR PT IT EN

Accueil | Les CCE en Europe ▼ | Le projet Eure.K | Les pays partenaires ▼ | Les CCE en action

Les productions du projet Eure.K

Suite à 10 recherches-actions (RA), 6 recommandations adressées à :

- tous les acteurs impliqués ou projetant de s'impliquer dans des dispositifs de reconnaissance, validation et/ou certification d'acquis d'expérience, en référence aux 8 compétences-clés européennes ;
- toutes les institutions nationales et européennes du champ de l'emploi et de la formation

> Télécharger la version du Memorandum en français (.pdf)

Les versions en anglais, italien et portugais seront bientôt disponibles.

Synthèse de l'Etat des lieux en Europe et dans les 4 pays partenaires (France, Belgique, Italie, Portugal).

> Télécharger la version de la Synthèse en français (.pdf)

> Download the version (.pdf)

Les versions en italien et portugais seront bientôt disponibles.

En 2018, et juste avant la nouvelle recommandation du Conseil européen du 22 mai 2018, quel "Etat des lieux" des Compétences Clés Européennes ?

> Télécharger la version complète en français (.pdf)

Bientôt disponible, la version anglaise du :

Chapitre 1. Orientations politiques de l'Union européenne